

## ANVERS et sa poste par messagers.

Le ville d'Anvers s'est, au cours des siècles, illustrée dans le transport du courrier par la lutte ardente que les corporations anversoises durent soutenir pour conserver les privilèges dont la ville était fière à juste titre. Dans les comptes retrouvés parmi les archives de Tournai et Ypres on s'aperçut avec étonnement que les Messagers porteurs de courrier émargaient aux budgets de la ville depuis 1267. Ils étaient mandatés dans la plupart des grandes villes de Belgique et le réseau de transport était magnifiquement organisé.

On sait que dès 1450 les Tour et Taxis s'installèrent à Bruxelles pour y créer une poste que l'on peut qualifier d'EUROPÉENNE. Ils poursuivaient les archiducs régnaient de sollicitations pour retirer les privilèges de transport de courrier accordées aux corporations et aux cités. Ils réussirent à faire promulguer en 1657 un décret enlevant aux détenteurs le droit de courir la poste. A Anvers, la corporation des Bouchers assurait le transport du courrier depuis la Hollande jusqu'à Alost en passant par Anvers. La corporation des Bouchers Hollandais s'entendait avec ses confrères anversoises et chacun accomplissait la moitié de la route et échangeait le courrier. A notre connaissance c'est le premier bureau d'échange de Courrier qui s'établit ainsi.

Soudain privés de leurs droits, ils se révoltèrent et entraînèrent avec eux les habitants de la ville. La répression fit quelques victimes. Quelques meneurs furent pendus. L'effervescence perdurant, les droits se rétablirent. Vers 1770 le courrier des messagers fut frappé du cachet A dans un cercle. Le courrier Hollandais recevait la lettre H, également dans un cercle.